

# Examen professionnel supérieur EPS: le prix FSFP à l'innovation

**Le délai d'inscription pour le prix à l'innovation de la FSFP relatif à l'examen professionnel supérieur EPS, qui sera remis en 2017, court jusqu'à la fin août 2016.**

TEXTE: EMMANUEL FIVAZ, VICE-PRÉSIDENT FSFP ET PRÉSIDENT DU JURY; PHOTO: HANS PETER BLUNIER



Dans le cadre du Concept politique global de formation CGF pour la police et la justice pénale, il a été décidé d'offrir un second niveau de formation unifiée sur le plan national sous la forme de l'examen professionnel supérieur EPS. Le diplôme EPS atteste les compétences d'un policier ou d'une policière dans le domaine de la conduite et de la formation du personnel, ainsi que dans un secteur technique particulier (ISP 2007), qui leur permettront d'assumer les tâches du premier niveau de direction. Il doit offrir à ses titulaires des possibilités de carrières internes, qui impliquent elles-mêmes le droit d'opter pour un perfectionnement professionnel supérieur, auquel l'EPS donne accès (ISP 2013). Depuis 2007, des examens EPS sont régulièrement organisés, dont les résultats permettent d'affirmer que cette mesure était elle aussi parfaitement justifiée et nécessaire.

**«Le travail de diplôme permet de traiter les problèmes et de développer des solutions.»**

## Faire face aux problèmes plutôt que les dénoncer

Le travail de diplôme permet de traiter des problématiques de nature diverse et de développer des solutions. Les processus de travail systématique appris à cette occasion, le fondement des solutions sur des connaissances certifiées et la réflexion en termes de variantes autorisent une mise en application réussie des propositions de solutions. Les travaux de diplôme permettent d'aborder des problèmes qui sont souvent sacrifiés sur l'autel des priorités et du manque de ressources. Même au niveau inférieur, il devient possible pour la police de poursuivre son développement et d'acquérir des connaissances solidement fondées.

## Le prix de l'innovation de la FSFP récompense le meilleur travail de diplôme EPS

Les policières et policiers prouvent par l'obtention du diplôme sanctionnant les examens professionnels supérieurs leur volonté accrue de s'engager en faveur de la qualité, du développement et de l'innovation dans leur travail. La FSFP a considéré que

cette attitude est digne d'être honorée. En conséquence, le Bureau Exécutif a décidé la création d'un Prix à l'innovation de la FSFP, dans le cadre du travail de diplôme EPS. En collaboration avec la CCPCS, la SCPVS et l'ISP, un règlement a été rédigé et approuvé et un jury (voir box) a été constitué.

La tâche du jury consiste à reconnaître le meilleur travail de diplôme consacré à une activité policière au niveau fédéral, cantonal ou communal sans distinction d'importance, qui atteint les objectifs suivants:

- > Promotion d'un travail novateur dans le corps de police
- > Soutien au développement d'un domaine spécifique de l'activité policière
- > Modèle d'amélioration d'une activité policière

Ce prix d'une valeur de CHF 1500.- est décerné pour la 1<sup>ère</sup> fois avec la session EPS 2016. Il sera remis en 2017 lors d'une cérémonie. La date-limite de l'inscription est fixée à fin août

2016. Vous trouverez plus de détails sur notre site [www.fsfp.org/eps](http://www.fsfp.org/eps).



## Le jury

- > Emmanuel Fivaz, Vice-président de la FSFP (président)
- > Vladimir Novotny, Secrétaire général de la CCPCS
- > Cdt Ralph Hurni, Président de la SCPVS
- > Stefan Aegerter, responsable des Examens fédéraux et de la gestion de qualité de l'ISP
- > Max Hofmann, Secrétaire général de la FSFP